



LIGUE NATIONALE
DE RUGBY

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



COMMISSION DE DISCIPLINE ET DES RÈGLEMENTS

Mardi 24 mai 2016

CONVOCATIONS

Daniel KOTZE (A.S.M. CLERMONT AUVERGNE) : A l'occasion de la rencontre A.S.M. Clermont Auvergne / Stade Français Paris du 22 mai 2016, comptant pour la 24^{ème} journée de TOP 14, le commissaire à la citation désigné sur cette rencontre a cité le comportement de Monsieur Daniel KOTZE.

Monsieur Daniel KOTZE est convoqué par la Commission de discipline et des règlements en sa séance du 8 juin 2016.

Beka SHEKLASHVILI (S.C. ALBIGEOIS) : A la suite de son exclusion définitive lors de la rencontre LOU Rugby / Sporting Club Albigeois du 22 mai 2016, comptant pour la 30^{ème} journée de PRO D2, Monsieur Beka SHEKLASHVILI est convoqué par la Commission de discipline et des règlements en sa séance du 8 juin 2016.

Monsieur Beka SHEKLASHVILI est suspendu dans l'attente de cette séance.

Johann AUTHIER (OYONNAX RUGBY) : Lors de la rencontre Oyonnax Rugby / Stade Toulousain Rugby du 21 mai 2016, comptant pour la 24^{ème} journée de TOP 14, les arbitres n°4 et n°5 ont signalé, dans leur rapport, le comportement de Monsieur Johann AUTHIER, Entraîneur d' Oyonnax Rugby.

Monsieur Johann AUTHIER et OYONNAX RUGBY sont convoqués par la Commission de discipline et des règlements en sa séance du 8 juin 2016.

Benoît AUGUST (BIARRITZ OLYMPIQUE PAYS-BASQUE) : Lors de la rencontre Stade Aurillacois Cantal Auvergne / Biarritz Olympique Pays-Basque du 22 mai 2016, comptant pour la 30^{ème} journée de PRO D2, les arbitres n°4 et n°5 ont signalé, dans leur rapport, le comportement de Monsieur Benoît AUGUST, Entraîneur du Biarritz Olympique Pays-Basque.

Monsieur Benoît AUGUST et le BIARRITZ OLYMPIQUE PAYS-BASQUE sont convoqués par la Commission de discipline et des règlements en sa séance du 8 juin 2016.

CONTACT PRESSE : Émmanuelle VARRON

T +33 (0) 1 55 07 87 51

emmanuelle.varron@lnr.fr

